



Parlons-nous

publié le 05/03/2018 - mis à jour le 25/09/2023

Développement professionnel à l'ère du numérique

Descriptif :

Quelques occasions de parler de pratiques professionnelles à l'ère du numérique, pour mieux résister au stress, analyser les situations, mutualiser des ressources, confronter des points de vue.

Sommaire :

- Les moments propices
- Les lieux propices

Parlons-nous de notre vie avec le numérique, entre collègues, entre voisins, avec les élèves, avec les familles. Racontons nos découvertes, nos essais, comparons nos conclusions. Parce que c'est une méthode simple et efficace pour rester en forme¹. Parce que les réactions de ceux et celles qui nous côtoient nous aident à analyser nos pratiques et expériences professionnelles. Et parce qu'à plusieurs on limite le risque d'erreurs.



Echanges professionnels dans "l'espace tous risques", rectorat

● Les moments propices

- Des **événements académiques** sont organisés le mercredi, tels que le [séminaire de la classe inversée](#) ou les "[Rencontres autour du numérique](#)".

Ils regroupent en un lieu des collègues de disciplines et niveaux différents, et prévoient des espaces pour faciliter les échanges.

Parfois le co-voiturage est facilité, ce qui augmente les possibilités de discussions... tout en diminuant le coût carbone.

Conditions : s'inscrire. Seuls les contributeurs reçoivent un ordre de mission.

- Les **réseaux Eclore** disposent de moyens qui leur permettent de regrouper des enseignants sur une thématique pendant une journée ou une demi-journée banalisée.

Conditions : faire part des besoins à l'équipe de pilotage du réseau.

- Les **journées thématiques** ([Safer Internet Day en février](#), [La fête de la science en automne](#), journée porte ouverte de l'établissement, etc.) peuvent être l'occasion de sortir des classes et des habitudes.

Conditions : monter un projet en équipe quelques mois avant la date.

- Des temps de **co-formation** peuvent être organisés par l'intermédiaire du dispositif "*atelier de mutualisation*" qui permet d'obtenir des convocations pour formation et l'appui d'une personne extérieure à l'établissement (par exemple un expert de la DANé, du Cardie ou de Canopé, dans le cadre de ses missions).

Conditions : présenter un projet motivé à la direction de son établissement.

Suggestion : Le créneau "15H/18H" permet par exemple de prendre partiellement sur le temps de cours.

● Les lieux propices

- Les pratiques professionnelles peuvent être partagées de manière peu formelle dans des espaces communs de l'établissement, si l'impulsion en est donnée (par exemple en aménageant des espaces qui facilitent les discussions autour d'un écran).
 - ▶ [Voir un exemple au lycée de la Venise Verte](#) 
- Les ateliers **Canopé** permettent dans chaque département de consulter des ressources, de bénéficier d'aide pour leur usage, et de croiser d'autres enseignants de disciplines et de degrés différents.
- Les salles des professeurs peuvent être aménagées de manière à stimuler les discussions professionnelles, avec du matériel mobile permettant de composer des espaces adaptés. Les RUPN peuvent veiller à y être présent.es aux moments propices pour aider les collègues et répondre à leurs questions.
- La salle de classe est aussi un lieu où il est possible de s'informer et d'échanger. Des professeurs ouvrent leur porte pour montrer des pratiques et en parler.

Exemples :

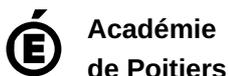
- assister à une séance dans les "[classes du futur](#)" au [lycée André Theuriet à Civray](#) ,

Cartoun offre une carte qui permet de repérer les pratiques pédagogiques liées au numérique, d'échanger avec les enseignant.e.s sur ces pratiques et de repérer qui accepte d'accueillir des visiteurs. [Présentation de l'outil et accès \(identifiants académiques\)](#) .

(1) Le bonheur sans ordonnance, Philippe Rodet, éditions Eyrolles, janvier 2015.

Lien complémentaire

- 📍 [Exemple d'atelier de co-formation autour des outils du web au collège de St Savin](#) 



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.